

Département de la Mayenne
Commune de Bazougers

Date de convocation :
28/09/2023

Nombre de conseillers :

Conseil Municipal

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Séance du 3 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois octobre, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Bazougers, convoqués en réunion ordinaire, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Jérôme Landelle.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme LEVEILLE Emilie	1er adjointe	M. JEANNIN Jean-Luc	Conseiller municipal
M. BRECIN Wilfrid	2 ^{ème} adjoint	Mme DEPRES Magalie	Conseillère municipale
Mme PELMOINE Naura	3 ^{ème} adjointe	M. DOUILLET Bertrand	Conseiller municipal
	Conseillère municipale	M. GUILMEAU Mickaël	Conseiller municipal
M. HEVIN Alain	Conseiller municipal		Conseiller municipal
	Conseiller municipal	M. PANNETIER Emmanuel	Conseiller municipal
	Conseiller municipal	M. LHUILLIER Pascal	Conseiller municipal

Étaient absents excusés les conseillers municipaux suivants : M. HERAULT Jimmy, Mme DAUPHIN Maryline, M. LE GROS Mickaël, M. MAHIER Jérôme

A été élu secrétaire de séance : Mme LEVEILLE Emilie

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 5 septembre 2023
2. Aménagement du chalet des boulistes : acceptation des devis
3. Décision modificative du budget principal
4. Questions diverses

Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 5 septembre 2023

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si le compte rendu de la séance du 5 septembre 2023 peut être approuvé.

Le Conseil Municipal après délibération,
DECIDE : d'approuver le compte rendu du 5 septembre 2023
ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

DCM 2023-049 : Aménagement du chalet des boulistes : acceptation des devis

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis pour l'aménagement du chalet des boulistes au plan d'eau :

Entreprises	Détail	Montant TTC
Bâti France	Maitrise d'œuvre	3 840.00 €
Lepage Geslin	Terrassement, maçonnerie, ravalement	22 287.29 €
DG Rocher	Charpente, couverture	20 925.04 €
Maine Menuiseries	Menuiseries, cloisons sèches	14 378.32 €
SARL Richard	Plomberie	1 006.02 €
VF Elec	Electricité, chauffage	6 417.48 €
Garnier Coueffé	Chape, carrelage	3 364.87 €
Socotec	Contrôle ERP et contrôle électricité	847.20 €
TOTAL		73 066.22 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte les devis ci-dessus pour l'aménagement du chalet
- Autorise Monsieur le Maire à signer les devis et les marchés avec chaque entreprise.

DCM 2023-050 : Décision modificative du budget principal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que suite à :

- la réception de la facture pour l'achat d'un vidéoprojecteur, d'un montant de 450 €,
- la régularisation de l'encaissement de 1 965 € de prélèvement exonération de taxe d'habitation,
- la réimputation des études Meau Conseil (1852 €) et Atelier 360 (12 900 €),
- l'attribution de la DETR pour un montant de 25 517.32 €,

il convient de modifier le budget communal.

Décision Modificative n° 3 : Budget principal

Article	Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
739118/014	Autre reversement et restitution/atténuation de produits			+ 1 965.00 €	
618/011	Autres/Charges à caractère général			- 1 965.00 €	
2183/1004	Matériel informatique/Mairie	+ 450.00 €			
2041512/1003	Bâtiments et installations/salle des sports	- 450.00 €			
231/041	Immobilisations en cours/Opérations patrimoniales	+ 1 852.00 €			
203/041	Frais d'études et de		+ 1 852.00 €		

	recherches/Opérations patrimoniales				
2131/041	Bâtiments publics/Opérations patrimoniales	+ 12 900.00 €			
203/041	Frais d'études et de recherches/Opérations patrimoniales		+ 12 900.00 €		
13461/13	DETR/Subventions d'équipement		+ 25 517.32 €		
2131/203	Bâtiments publics/Aménagement au plan d'eau	+ 15 500.00 €			
2188/212	Autres immobilisations corporelles/Ecole	+ 5 017.32 €			
2131/1007	Bâtiments publics/Restaurant scolaire	+ 5 000.00 €			
Total Budget avant DM 3		762 470.00 €	762 470.00 €	1 076 519.00 €	1 076 519.00 €
Total DM 3		40 269.32 €	40 269.32 €	0.00 €	0.00 €
Total Budget avec DM 3		802 739.32 €	802 739.32 €	1 076 519.00 €	1 076 519.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte la décision modificative n° 3 comme proposée ci-dessus.

Questions diverses :

- Chalet des boulistes : les travaux vont démarrer fin octobre.
- Transfert de la bibliothèque : le service culturel est favorable au transfert de la bibliothèque dans l'ancien presbytère. Le changement de bâtiment pourra se faire pendant la première semaine des vacances de la Toussaint. Les jeunes du chantier argent de poche pourront aider le matin et les jeunes du foyer des jeunes se sont proposés pour participer les après-midi.
- Cérémonie du 11 novembre : la cérémonie aura lieu sur Bazougers. Un rendez-vous est prévu avec Monsieur Forgin pour organiser l'événement.
- Certains élus font remarquer que le cheminement piéton, rue des écoles, entre les logements Mayenne Habitat et la RD 20 mériterait d'être éclairé. Monsieur le Maire propose de demander à Territoire Energie Mayenne d'effectuer une étude d'éclairage.

Commission infrastructures :

Monsieur Brécin fait le compte rendu :

- Un devis a été demandé pour réaliser un hangar à l'atelier technique. Cette structure pourrait permettre de stationner le camion, la remorque et le matériel du tracteur.

Commission affaires sociales :

Madame Léveillé fait le compte rendu

- La commission scolaire s'est réunie pour faire le bilan du centre de loisirs des vacances d'été et échanger sur le programme des vacances de la Toussaint.
- Le prochain marché des producteurs locaux aura lieu le mercredi 8 novembre, compte tenu du 1^{er} novembre férié.

Prochain conseil fixé au mardi 7 novembre

La séance est levée à 23 h 00, le 3 octobre 2023
Fait et délibéré le 3 octobre 2023.

Le Maire,
Jérôme Landelle



Séance du 3 octobre 2023
Délibérations prises du n° 2023-049 à 2023-050

<i>Numéro de délibération</i>	<i>Objet de la délibération</i>
2023-049	Aménagement du chalet des boulistes : acceptation des devis
2023-050	Décision modificative du budget principal

LEVEILLE Emilie		BRECIN Wilfrid		PELMOINE Naura	
DOUILLET Bertrand		MAHIER Jérôme	<i>Absent excusé</i>	DAUPHIN Maryline	<i>Absente excusée</i>
HEVIN Alain		JEANNIN Jean-Luc		HERAULT Jimmy	<i>Absent</i>
DEPRES Magalie		GUILMEAU Mickaël		LHUILIER Pascal	
PANNETIER Emmanuel		LE GROS Mickaël	<i>Absent excusé</i>		